

Neuchâtel, le 17 mai 2023

Deux nouveaux chefs de service pour relever les défis urbanistiques et immobiliers de la ville de Neuchâtel

Mettre en œuvre le projet de territoire de la commune fusionnée et finaliser le Plan d'aménagement local, déployer une stratégie immobilière répondant aux objectifs de domiciliation : tels sont les principaux défis que vont relever Philippe Carrard et Gabriel Winkler, qui rejoindront la Ville de Neuchâtel dès cet été au sein du Dicastère du développement territorial. Le premier comme Urbaniste communal et chef du Service du développement territorial, le second comme chef du Service de la gérance et délégué à l'immobilier et au logement.

Elaboration du Plan d'aménagement local, adaptation aux changements climatiques, transition énergétique, rénovation du parc immobilier, mise en œuvre d'une politique du logement valorisant la qualité de vie et le vivre-ensemble : les défis que le Dicastère du développement territorial aura à relever ces prochaines années sont nombreux. Deux nouveaux chefs de service très expérimentés, Philippe Carrard et Gabriel Winkler, seront aux avant-postes pour les empoigner dès le mois d'août. « *Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur leurs grandes compétences et nous réjouissons de travailler avec eux sur ces dossiers, qui dessineront le visage de notre ville pour les 30 prochaines années* », indique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, en charge du Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti.

Nouvel urbaniste communal

Nouvel urbaniste communal, et chef du Service du développement territorial, **Philippe Carrard** entrera en fonction à la mi-août. Il rejoint la Ville après une carrière qui l'a conduit à occuper, durant 15 ans, le poste d'urbaniste communal de La Chaux-de-Fonds, en charge notamment de l'aménagement du territoire, des espaces publics et des mobilités. Auparavant, il a occupé le poste d'urbaniste communal pour la commune de Villars-sur-Glâne et a exercé dans le privé et à l'Etat de Vaud. Travaillant actuellement au Service cantonal de l'économie, il assure également une charge d'enseignement au CPNE.

Philippe Carrard sera responsable d'une équipe d'une trentaine de personnes au sein de deux offices, celui de la planification et de l'aménagement urbain et celui des permis de construire. « *Arriver au moment où la Ville révisé son plan d'aménagement et ses outils de planification et de gestion est très enthousiasmant* », relève Philippe Carrard, qui aura à cœur de fédérer ses équipes et de construire des visions partagées. « *Neuchâtel offre un cadre de vie exceptionnel, est riche d'un patrimoine historique unique. Il s'agit de continuer de développer et valoriser ces qualités urbanistiques, paysagères et d'espace public pour*

renforcer encore son attractivité résidentielle et économique et sa qualité de vie à l'heure des enjeux climatiques, de mobilités et de transition énergétique. » Et de relever que la fusion est également une belle opportunité de consolider le cadre de vie des habitant-e-s de la commune.

Un nouveau chef pour la gérance

Nouveau chef du Service de la gérance et du logement, domicilié à Neuchâtel, **Gabriel Winkler** est quant à lui au bénéfice d'une riche expérience dans l'immobilier, acquise ces dernières années auprès de sociétés vaudoises, tout en étant actif à Neuchâtel dans des coopératives d'habitation. Il conservera d'ailleurs cette activité à temps partiel. Il se réjouit de revenir dans sa ville, où il aura la mission, entre autres, de gérer le parc immobilier, qui compte une centaine d'immeubles. Avec un important défi, celui de la rénovation et de l'assainissement énergétique. En plus de ses brevets de gérant d'immeubles et d'expert en estimation immobilière, Gabriel Winkler est d'ailleurs au bénéfice d'un diplôme de technicien en gestion énergétique : *« J'ai à cœur que le monde de la gestion immobilière comprenne celui de l'énergie, afin d'améliorer le confort du locataire tout en préservant notre patrimoine ».*

En tant que délégué à l'immobilier et au logement, il devra aussi poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de domiciliation de la Ville, avec pour but de renforcer l'attractivité. *« Ma connaissance des coopératives d'habitation me permettra d'ailleurs de mieux promouvoir ce type d'habitat, dont on sait qu'il est encore peu présent en Suisse romande. Or, il représente, entre la location et la propriété, une « troisième voie » intéressante à développer ».*

L'heure de la retraite pour Fabien Coquillat

Gabriel Winkler remplace à ce poste Marco Geiselmann, qui a choisi de réorienter sa carrière professionnelle. Le Conseil communal salue son engagement sans faille qui l'a vu apporter de nombreuses innovations au sein du service. De son côté, Philippe Carrard succède à Fabien Coquillat, qui prendra sa retraite fin septembre après une carrière de 32 ans à la Ville. Les autorités le remercient de son remarquable engagement en faveur de la collectivité et de son parcours, durant lequel il a contribué à dessiner le visage actuel de Neuchâtel. Entré à la section de l'Urbanisme de la Ville en 1991 en tant qu'architecte communal adjoint, en charge des permis de construire et des projets de planification, il a aussi accompagné des dossiers majeurs tels que la réalisation du nouveau théâtre, ou plus récemment de la restauration de la collégiale. Il a également participé, à ses débuts, à la réalisation du plan d'aménagement actuel, dont la révision a commencé. Une manière de boucler la boucle...

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de Montmollin, responsable du Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti, tél. 032 717 72 00.

